

BANQUE - ASSURANCES

CONSEILLER, SOUSCRIPTEUR, GESTIONNAIRE EN ASSURANCES

LP10001B - LICENCE PROFESSIONNELLE DEG

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN09 - Economie Finance Assurance Banque



60 crédits ECTS

Licence professionnelle

Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention Assurance, banque, finance : supports opérationnels Parcours Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

Mention officielle :

Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusque fin 2024-2025

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 6 (bac+3)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Finances, banques, assurances (313)

Métiers (ROME) :

C1110 - Souscription d'assurances, C1204 - Conception et expertise produits bancaires et financiers, C1302 - Gestion back et middle-office marchés financiers, C1107 - Indemnités en assurances, C1109 - Rédaction et gestion en assurances

France Compétences : RNCP34025

Certifinfo : 103425

CPF : 315725

Débouchés :

Souscripteur-trice de risques particuliers et / ou d'entreprise - Gestionnaire d'indemnisation, de sinistres, de contrats - Chargé-e de clientèle, d'études techniques assurances, de souscription, de production - Chef-fe de projet - Manager de proximité - Conseiller-re en assurances ...
Poursuite en Master possible.

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	-	-	-
taux abandon	-	-	-

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

L'École nationale d'assurances (Enass) a été créée en 1947 pour répondre aux besoins de formation des salariés du secteur de l'assurance. Opérateur de formation de référence pour les diplômes d'assurance, l'Enass reste attachée aujourd'hui à cette mission fondamentale.

Marque du Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam), l'Enass délivre des diplômes inscrits dans le schéma européen LMD, tous reconnus par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

OBJECTIFS

Cette formation vise une actualisation, un approfondissement et une possibilité de spécialisation dans les domaines techniques, notamment en risques d'entreprises. Ce cursus permet également une réflexion approfondie, ainsi qu'une mise en pratique tant du management de proximité que de l'orientation client au cœur de la stratégie des entreprises d'assurances.

Le diplômé de cette licence occupe une fonction d'agent de maîtrise ou bien de cadre et fait preuve d'une autonomie dans son poste, où il a souvent la responsabilité technique de portefeuilles de clients et de produits d'assurance en lien avec un département d'entreprise ou au sein d'une agence. De profil polyvalent, il connaît les produits de l'épargne, de l'assurance ainsi que la totalité des services financiers proposés par son organisation aux particuliers et aux entreprises. Dans son activité, il est conduit à :

- diagnostiquer des besoins en assurance des particuliers et des entreprises et apprécier les risques présentés par les différents clients,
- proposer les produits et services adaptés dans le respect de la réglementation de l'assurance,
- gérer et suivre les produits et services assurantiels afin de tenir à jour les contrats d'assurance,
- animer une petite équipe d'agents administratifs et de techniciens chargés de la souscription de risques, de la rédaction de sinistres complexes.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'apprentissage. *Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.*

La licence professionnelle s'adresse à toute personnes qui exerce ou envisage d'exercer des responsabilités d'encadrement intermédiaire dans le secteur des assurances.

Conditions d'accès

- soit être titulaire d'un diplôme certifié de niveau 5 (bac+2) en assurance (BTS ou équivalent) ou hors assurance (droit, économie, gestion, commercial, ...), et exercer une activité dans le secteur de l'assurance,
- soit avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans en assurance permettant, par la validation des acquis professionnels (VAPP), d'accéder au cursus de la licence.

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée : 1 an
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



LICENCE PROFESSIONNELLE L3

	periode	enseignements	examens
US121Z			6 ECTS
Anglais de l'assurance	An.	1	1
US121Y			0 ECTS
Fondamentaux de l'assurance	S1	1	
US122U			5 ECTS
Stratégies des acteurs	S1	2	2
US1230			4 ECTS
Les assurances collectives	S1	3	3
US1231			4 ECTS
Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels	S1	3	3
USAS01			4 ECTS
Économie du risque et de l'assurance	S1	2	
USAS02			5 ECTS
Le client au coeur de la stratégie des entreprises	S1	2	2
US122V			5 ECTS
L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen	S2	2	2
US1232			4 ECTS
Les assurances vie du particulier	S2	3	3
US1233			4 ECTS
Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités	S2	3	3
USAS35			4 ECTS
Management de proximité	S2	1	1
USAS36			2 ECTS
Introduction à l'analyse de données numériques	S2	1	
UAAS0M			5 ECTS
Projet tuteuré	projet		
UAAS02			8 ECTS
Mémoire	mémoire		

LEGENDE

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits garantissant la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

Parcours bloqué. Les unités d'enseignement ne peuvent pas être choisies à la carte.

Possibilité d'équivalence d'unité d'enseignement.

S1 : semestre 1 / **S2** : semestre 2 / **S1+2** : semestre 1 et 2 / **An.** : unité annuelle

présentiel en soirée présentiel en journée 100% à distance

cours : modalité hybride organisée en face-à-face pédagogique + webconférences

travaux pratiques (TP) : modalité organisée en face-à-face pédagogique uniquement

formation à distance (FOAD) : modalité organisée entièrement à distance (sauf examens)

examen terminal sur table production à rendre évaluation orale

1 coefficient de pondération (compensation possible pour les licences)

UNITES D'ENSEIGNEMENT

USAS01 – Économie du risque et de l'assurance

Initier une réflexion sur la nature de l'activité d'assurance, appréhender les différences entre les mots « risque » et « assurance », maîtriser les concepts fondamentaux inhérents à l'assurance, prendre conscience du rôle multi-dimensionnel de l'assurance, situer l'assurance au coeur des problèmes contemporains de notre monde.

US122U – Stratégies des acteurs

Identifier les acteurs de l'assurance, caractériser l'organisation du secteur, différencier les stratégies dans différents domaines pour mieux situer son action, mettre en évidence et justifier les nouveaux marchés.

US122V – L'environnement de l'assureur et de l'assuré européen

Identifier les caractéristiques du marché européen de l'assurance pour comprendre les stratégies des acteurs et les spécificités assurantielles de l'UE.

USAS02 – Le client au coeur de la stratégie des entreprises

S'approprier la dimension de la relation client dans la stratégie de l'entreprise, sensibiliser à la nécessité d'identifier les différents vecteurs de la connaissance du client et se les approprier, identifier les leviers de la qualité de service pour fidéliser le client, maîtriser la démarche de conception de la solution adaptée aux besoins du client, se familiariser avec l'intégration du « sens du client » dans l'organisation de l'entreprise et notamment la fonction marketing.

USAS35 – Management de proximité

Expliciter la notion de management, mettre en évidence les missions d'un manager de proximité dans le contexte de l'évolution des métiers d'assurance, identifier les principaux styles de management et les principales règles de fonctionnement d'une équipe.

US1230 – Les assurances collectives

Identifier les acteurs de la protection sociale, situer l'entreprise en tant qu'acteur de la protection sociale des salariés, analyser les motivations et contraintes des entreprises dans la mise en place de la protection des salariés, maîtriser les garanties, la fiscalité et les aspects sociaux des contrats collectifs, cerner le rôle de l'épargne salariale dans la protection retraite des salariés.

US1231 – Les assurances de biens et la responsabilité des particuliers et des professionnels

Cerner l'importance et l'évolution des besoins, distinguer les divers segments de clientèle, déterminer le produit adapté à la situation, comparer les produits sur le marché, conseiller les clients, assister le client en matière de règlement des sinistres, cerner les éléments clefs du service après vente.

US1232 – Les assurances vie du particulier

Appréhender l'assurance vie comme instrument de gestion du patrimoine, appréhender le devoir de conseil des professionnels, connaître les différentes assurances vie et leurs régimes juridiques et fiscaux, identifier les différents placements ou instruments financiers, appréhender le contexte juridique fiscal économique et financier des souscripteurs.

US1233 – Les assurances de biens et la responsabilité des entreprises et des collectivités

Cerner les risques encourus par l'entreprise, proposer les mesures de prévention et de protection, apprécier les possibilités d'assurance, déterminer les garanties utiles et les modalités de couverture par l'assureur, comparer les produits sur le marché, conseiller les entreprises clientes, suivre l'évolution des risques.

US121Y – Fondamentaux de l'assurance

Identifier les mécanismes fondamentaux de l'opération d'assurance, déterminer le cadre juridique du contrat d'assurance, caractériser les assurances les plus commercialisées.

US121Z – Anglais de l'assurance

Acquérir un niveau A2 (cadre européen) d'expression et de compréhension écrite en anglais, maîtriser le vocabulaire de base du monde de l'assurance.

USAS36 – Introduction à l'analyse de données numériques

Concevoir des documents composés d'objets (images, tableaux), comprendre et donner du sens aux données issues du web, maîtriser les outils permettant de créer et gérer des données numériques sous forme de tableaux et de graphiques, acquérir les outils permettant de créer et de gérer de chiffres sous forme de tableaux et de graphiques.

UAAS0M – Projet tuteuré

Identifier un besoin d'une entreprise du secteur de l'assurance qui devient le commanditaire d'un projet, adopter une démarche projet, travailler en équipe.

UAAS02 – Mémoire

Développer l'aptitude à l'analyse, à la synthèse et à la mise en oeuvre des savoirs et savoir-faire académiques et pratiques dans le cadre d'une problématique d'entreprise, choisir et approfondir une problématique en rapport avec l'activité professionnelle ou le stage.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire (pendant 18 à 20 fois par année universitaire) en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	< 3 ECTS	4 ECTS	5-6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.

le cnam enass

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.

Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence professionnelle Conseiller, souscripteur, gestionnaire en assurances

bloc 1	Gestion de données numériques à des fins assurantielles
bloc 2	Analyse et diagnostic des besoins en assurance
bloc 3	Propection et communication
bloc 4	Pratique réflexive et démarche de recherche en assurance
bloc 5	Animation d'une petite équipe
bloc 6	Compréhension du marché de l'assurance et de la stratégie des acteurs
bloc 7	Conseil, souscription, gestion de produits d'assurance

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

Extrait de l'Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence Professionnelle :

La licence professionnelle est décernée aux élèves qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le mémoire, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du mémoire. Les unités d'enseignement sont affectées d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement d'une part, et les unités d'enseignement d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'élève peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

3. Validation de l'expérience professionnelle

L'élève doit pouvoir justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation visée, à défaut il devra effectuer un stage de 3 à 4 mois en lien avec la spécialité de la licence. La durée du stage pourra être modulée par le référent au vu du parcours de l'apprenant sans être inférieur à 3 mois.

Un rapport d'expérience (stage ou activité professionnelle) devra être rédigé et soumis à l'avis favorable du responsable pédagogique.

Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

4. Validation en anglais

Apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum (Le Cnam de la Réunion est centre d'examen pour faire passer le Linguaskill).



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://www.enass.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficie du soutien financier du conseil régional de La Réunion
Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification
Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 08/07/2022